



VIVRE

A

MOUTHIERS-SUR-BOËME

LE MOT DU MAIRE

Avant le 31 mars, le budget primitif 90 sera voté. Cet acte, précédé de nombreux travaux est l'un des plus importants de l'année. Il fixe les dépenses de fonctionnement (salaires, chauffage, eau, électricité, entretien des bâtiments, frais de scolarité, subventions, etc...). Il détermine une part des recettes (les impôts communaux), l'autre part étant fixée par les instances nationales. Il établit la programmation des investissements.

Bien sûr, c'est bien dans le cadre fixé l'année dernière et soumis à votre vote que les décisions seront prises cette année et les suivantes.

Ainsi les programmes moyens : construction de la maternelle, et aménagement du bourg seront

inscrits au budget de cette année. L'ouverture de la 4^{ème} classe dès septembre (à effectif réduit) et l'octroi des subventions nécessaires à la construction constituent la suite logique et favorable à notre action dans ce domaine.

Je ne peux m'empêcher de parler d'un sujet d'actualité : la pollution, en particulier celle de l'eau potable.

La source de FORGE, il faut le savoir, est vulnérable, et depuis près de 10 ans sa teneur en nitrates varie de 20 mg/litre en fin d'été à 50 mg/litre au moment des pluies d'hiver (maximum pour la norme européenne). La plupart des puits et sources de la commune dépassent allègrement ce niveau !

Parce que je pense que ce problème nous concerne tous, j'ai essayé, bien avant la mode, d'établir le dialogue entre les partenaires consommateurs, pêcheurs, irrigants, agriculteurs, élus. Il ne paraît pas utile de jeter le discrédit sur une seule catégorie. Il est beaucoup plus efficace de rechercher ensemble les solutions pour remédier à ce déséquilibre. Que chacune et chacun prennent conscience de sa responsabilité à son niveau et les solutions pourront être trouvées.

RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 22 FÉVRIER 1990

Présents : MM. Germon, Tamagna, Boureau, Jobit, Bregeas, Desvages, Mme Porte, MM. Crueize, Dédie, Gachinois, Mme Forgeron, M. Barbe, Mmes Manant, Vallat, Discour, MM. Bonnet et Thuillier.

Absent excusé : M. LATHIÈRE

Rectificatif

Bien que la crèche de la Couronne ait accepté plus d'enfants de Mouthiers que les quatre prévus initialement la commune de la Couronne n'a pas présenté à celle de Mouthiers de facture de 90 000 Frs comme il était écrit dans le dernier bulletin.

Roumanie

M. le Maire donne quelques informations sur les contacts téléphoniques pris par M. LATHIÈRE avec BACIU et CORUSU. Des colis ont été faits avec les dons déposés par les monastériens à la mairie et envoyés à CORUSU.

Préparation du budget primitif 90

M. le maire présente les travaux de la commission des finances. Pour le budget

de fonctionnement l'ébauche du budget permet de penser qu'il faudra proposer une augmentation des taux de 3,80 %.

Le budget d'investissement (maternelle, aménagement, voirie...). Il restera dans les limites du plan d'investissement que s'était fixé la municipalité. Le budget sera voté lors de la prochaine séance du conseil.

Gardes d'enfants

Mmes FORGERON et DISCOUR rendent compte de l'étude qu'elles ont effectuée sur la garde des jeunes enfants de la commune. Le travail sera poursuivi : possibilité d'agrément de nouvelles nourrices, éventualité d'une crèche familiale, naissances à venir.

Ecole maternelle

Une demande de subvention a été faite auprès du Conseil régional pour le financement du chauffage.

La création du 4^e poste d'enseignant pour la rentrée 90 est acceptée par l'Inspection Académique.

Pour le contrôle technique des Travaux, la SOCOTEC, dont le devis s'élève à 49 000 Frs a été retenue.

POS

Les différents groupes de travail ont commencé leur réflexion sur la modification du POS. Un devis des plans nécessaires pour la révision du POS s'élevant à 8 669,66 Frs est accepté.

Collège de Villebois

La loi fait obligation aux communes de participer aux frais d'investissement dans les collèges. Pour les enfants de Mouthiers ayant fréquenté le collège de Villebois, la participation de la commune s'élève à 1 062 Frs.

Ordures ménagères

La Nouvelle Société Charentaise de voirie (Mme DOGNETON, M. MILAN) demande pour l'année 1990 une augmentation de 5 %. Le conseil donne son accord. Mais le conseil émet des réserves sur le contrat qui lui a été soumis et demande la modification de la validité du dit contrat : validité du contrat 2 ans renouvelable par tacite reconduction avec un préavis de 6 mois en cas de résiliation. De même, le conseil souhaite des éclaircissements sur la formule d'augmentation proposée dans ce contrat.

Aménagement du bourg

Le 21/02/90 une réunion a eu lieu pour choisir des architectes urbanistes en vue de l'élaboration d'un projet d'aménagement du bourg.

Cinq architectes ont été retenus. MMmes GRAVIÈRE, LABARTHE, DESGREZ, BRIOLE, BRUNIQUEL. Ces cinq architectes devront défendre leur projet devant un jury composé d'élus, de représentants de la DDE, des utilisateurs, des bâtiments de France, ... le 14 mars 1990.

M.J.C. INFOS

En ce mois de février, deux activités, au moins, de la MJC méritent une mention toute particulière : le centre de loisirs, tout d'abord, qui a su, encore une fois, gérer avec beaucoup de bonheur le temps libre des petits et leur proposer un ensemble de centres d'intérêt particulièrement vivants ; le ping-pong, ensuite, qui a patiemment réussi à faire de la Coupe populaire de Mouthiers un grand moment de sport, mais aussi de rencontre pour tous les amateurs de la petite balle. 68 inscrits pour les rencontres adultes, auxquels il faut ajouter 18 enfants : une véritable fête du tennis de table qui s'est terminée dans la convivialité, autour d'un casse-croûte. Un moment de choix, qui marque la bonne santé d'une activité.

Plusieurs centres d'intérêt, au cours de ce mois de mars :

— L'exposition de gravures de Jean-

François POUSSARD et de Freddy De LUCA : « Ce vieux Cognac », superbe ensemble d'images réalisées par des maîtres du crayon, en même temps amoureux d'une ville qui nous est familière et dont on ne sait pas toujours qu'elle est riche de lieux chargés d'histoire et de sentiments. Pour avoir vu travailler les graveurs, nous pouvons dire : A ne pas manquer ! (visible tous les jours, sauf samedi, de 14 à 18 heures, du 4 au 18 mars).

— Cinéma : un film tout récent, de Jacques ROUFFIO : « L'orchestre rouge », avec Claude BRASSEUR, entre autres. Une histoire qui touche au secret, autour d'un homme dont la vie est encore une énigme.

— Exposition photographique, du 25 mars au 8 avril : photos de Jean-Louis CHAUVIN ; plaisir de l'œil, passion pour les lumières ; un grand talent dans le domaine du reportage.

— Spectacle de danse, le 30 mars, avec une compagnie d'Angers, en collaboration avec « Jeunesse et Loisirs » de La Couronne et la MJC de Fléac.

— Le 31 mars aura lieu, à 14 heures, dans la salle d'exposition de la Maison pour tous, l'Assemblée Générale de la MJC, à laquelle chacun est convié. L'Assemblée générale sera suivie, à 17 heures d'un spectacle : « Coma Rose » donné par Daniel CRUMB.

Un programme chargé donc, pour ce mois de mars, auquel il convient d'ajouter la participation de la M.J.C. au Carnaval. Et puis, pour la mi-avril (14, 15, 16), il est bon de savoir que se déroulera une deuxième boucle de la Boëme, organisée en liaison avec l'association Trans-Baikane, et dont nous aurons l'occasion de reparler beaucoup plus en détail.

Assemblée générale de la MJC

14 heures, le 31 mars salle polyvalente

17 heures : Spectacle " Coma Rose " de Daniel Crumb

CYCLOTOURISME : SORTIES DE MARS

4 mars à 8h

70 km : Chateauneuf, Lignière-Sonneville, Barbezieux, Blanzac, Mouthiers.

11 mars à 8h

78 km : Puymoyen, Dirac, Ste Catherine, Bouex, Marthon, Grassac (D 10), Rougnac, Villebois, Montbron.

60 km : séparation à Grassac, Dignac, Torsac, Mouthiers (Brevet Fédéral des 100 km).

18 mars à 8h

75 km : Chateauneuf, Jurignac, Blanzac, Montmoreau, Juillaguet, Mouthiers.

55 km : séparation à Montmoreau, Mouthiers. (Randonnée des Eaux Claires à Puymoyen).

25 mars à 8h

80 km : Rouillet, Sireuil, Champmillon, Hiersac, Jarnac, Segonzac, Lignières-Sonneville, Chateauneuf, Mouthiers.

50 km : séparation à Jarnac, St Hilaire, Chateauneuf, Mouthiers. (Randonnée du Printemps ACT Leroy Somer).

1^{er} Avril à 8h

81 km : Blanzac, Barbezieux, Archiac, Lignières, Chateauneuf, Mouthiers.

70 km : séparation à Barbezieux, Lignières, Chateauneuf, Mouthiers.

Exposition photographique

Jean Louis CHAUVIN

du 25 mars au 8 avril

MAISON POUR TOUS

Spectacle de danse contemporaine

30 mars - 20h 30

SALLE POLYVALENTE

CARNAVAL 90

Le 17 mars aura donc lieu une fête qui, maintenant, fait partie des traditions monastériennes : le carnaval. Créé, puis porté à bout de bras pendant plusieurs années par un groupe de passionnés, le carnaval de Mouthiers est à présent géré par une association qui se compose de membres représentant eux-mêmes chacune des principales associations monastériennes : SCM, Tennis, parents d'élèves, MJC, troisième âge, ADMR, Comité des fêtes, Donneurs de sang, ainsi que des enseignants. Cette liste est, bien entendu ouverte à tous, de nouveaux membres pouvant être cooptés. Le carnaval est l'affaire de tous, c'est ce qui fait l'originalité de cette fête, c'est aussi ce qui explique son succès.

Comme lors des autres éditions, rendez-vous sera donné à tous, costumés ou non, aux Justices, d'où le défilé partira à 14 heures 30. Le car de la commune assurera des navettes entre la Place de la Gare et les Justices, à partir de 14 heures. N'hésitez pas à endosser déguisements divers ! N'hésitez pas à vous grouper pour réaliser un char

présentant une scène vivante, ou pour organiser un ensemble de costumes ! L'association participera aux frais engagés, en accordant à tout groupe qui lui en fera la demande, une bourse pouvant aller jusqu'à 300 Frs. Contacter : Association Carnaval. Mairie de Mouthiers ou bien téléphoner : Alain PORTE : 45 67 98 06.

Sa Majesté Carnaval brûlera sur la place du Champ de Foire, au terme d'un défilé animé par un groupe de musiciens.

Comme les années précédentes, la soirée sera réservée à un bal costumé GRATUIT. Vous êtes donc invités à venir nombreux à la salle polyvalente, à partir de 20h 30, dans la tenue que vous aurez choisie ! N'hésitez pas à faire preuve d'originalité afin que, cette année encore, le carnaval soit un grand moment !



DES NOUVELLES DE LA ROUMANIE

Depuis la fin de l'année 1989, après les événements qui ont secoué la Roumanie, nous étions sans nouvelles du village de CORUSU. Au cours du mois de février, M. LATHIÈRE réussissait à joindre par téléphone la mairie de BACIU dont dépend le village de CORUSU. Monsieur GERMON a adressé au maire de BACIU la lettre suivante :

*Le Maire de Mouthiers sur
Boëme à Monsieur le Maire
DOMNULE PRIMAR AL
COMMUNEI BACIU
JUDET CLUJ
REPUBLIQUE DE
ROUMANIE*

Monsieur le Maire,

Le 12 avril 1989, notre Conseil Municipal a décidé d'adopter un village afin de le protéger de la destruction prévue par le plan de systématisation de CEAUSESCU.

ROUMANIE (suite)

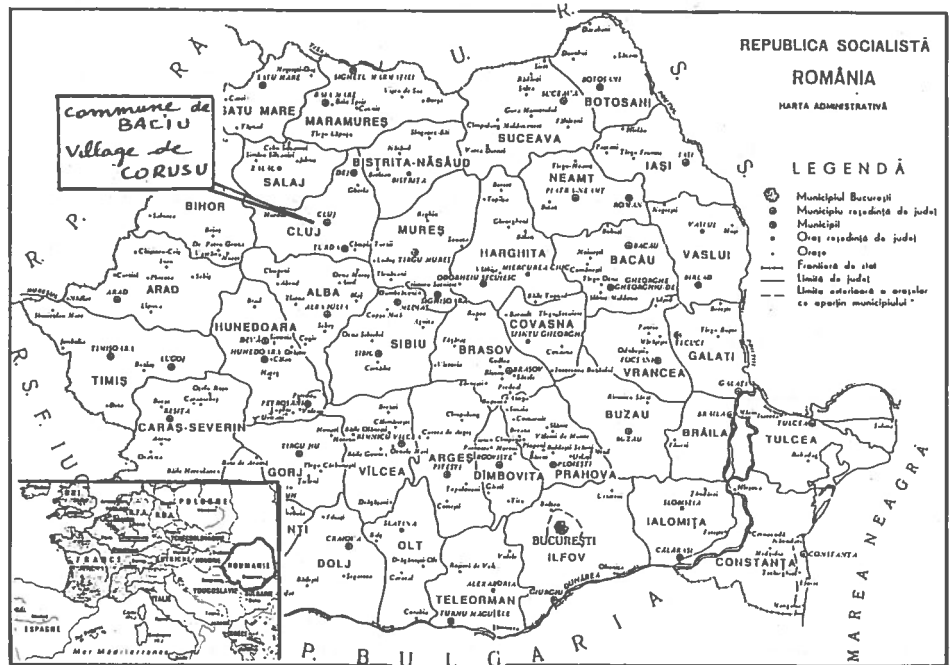
L'organisme de coordination internationale chargé de l'opération VILLAGES ROUMAINS nous a alors fait savoir que nous pourrions adopter le village de CORUSU. Un certain nombre de lettres, dont vous trouverez ci-joint les modèles et les destinataires, ont été envoyées par la population de MOUTHIERS SUR BOËME.

Après les événements qui vous ont conduits à la liberté, les habitants de notre commune ont participé à l'aide apportée à l'ensemble de la ROUMANIE. Mais notre conseil municipal a voté un crédit destiné plus spécialement au village de CORUSU que nous avons adopté.

Contact a pu être pris par téléphone par Monsieur LATHIERE, conseiller municipal, avec Monsieur PUSCA, vice-président du Conseil Provisoire d'Union Nationale à CLUJ, qui a donné le numéro de téléphone de votre mairie et celui de Monsieur COSMA Théodore, Président du Front de Salut National.

Votre mairie a pu être contactée téléphoniquement le 15 février 90 par Monsieur LATHIERE. Mais les difficultés de communication dues à la langue m'ont conduit à vous adresser ce courrier.

Pourriez-vous nous faire connaître quels



sont les besoins les plus importants du village de CORUSU. Nous envisageons en effet, de partir, l'été prochain, à plusieurs voitures, pour porter denrées et matériel à ce village. Nous pourrions peut-être aussi accueillir un certain nombre d'enfants pendant les vacances. Nous souhaiterions avoir également le nom, l'adresse et le numéro de téléphone d'un responsable du village de CORUSU. Est-

ce que Monsieur COSMA[®] habite dans ce village ?

Je vous adresse également le document « L'OPÉRATION VILLAGES ROUMAINS » qui indique les villes qui ont adopté un village de votre commune.

En espérant recevoir une réponse de votre part, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de mes sentiments cordiaux.

SCM FOOT « LES ECHOS »

Le Président, les membres du Bureau ainsi que les joueurs remercient les artisans, commerçants, et les particuliers pour l'accueil qui leur a été réservé lors de la présentation des calendriers 1990.

Félicitations aux jeunes pupilles, et plus particulièrement à Tony COMBY qui a été sélectionné aux tests Guérin, et qui jouera en lever de rideau du match de Coupe de France, Brest 1^{ère} Division - Saintes 3^{ème} Division.

Bravo à l'école de foot pour ses résultats.

OPÉRATION ROSES TRÉMIÈRES

Pendant l'automne des graines de roses trémières ont été mises à la disposition des habitants de Mouthiers à la mairie. Ce fut un succès, puisque tout a été distribué. L'opération est renouvelée dès à présent et vous pouvez donc vous procurer des sachets de graines -gratuits- à la mairie.

Une recommandation : pour que les fleurs profitent à tous, semez le long des murs bordant routes et chemins et de préférence à l'extérieur.

Une précision : les graines semées maintenant donneront des plants qui ne commenceront à fleurir que pendant l'été 91. Ne soyez donc pas surpris de ne pas avoir encore de fleurs l'été prochain.

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

La bibliothèque municipale est ouverte à la mairie, dans l'ancienne salle du conseil, le mercredi de 14h 30 à 17h et le samedi de 14h 30 à 17h.

REMERCIEMENTS

Un grand merci à Monsieur et Madame PICHON qui ont fait don de leurs chocolats à l'école maternelle.

JARDINS À LOUER

Il existe des jardins à louer près de la rivière : arrosage facile, bonne terre noire. Pour tous renseignements, s'adresser à la mairie.

DONNEURS DE SANG

Le centre de transfusion sanguine et l'amicale du canton de BLANZAC vous invitent à venir nombreux à la collecte qu'ils organisent le SAMEDI 17 MARS 1990 de 9 à 12 heures à la salle polyvalente.

L'Amicale des donneurs de sang du canton de BLANZAC invite tous les donneurs et les SYMPATHISANTS à son assemblée générale le 18 mars 1990 à 14 heures 45 à la salle des fêtes de CHAMPAGNE-VIGNY.

F.N.A.C.A.

Le comité de Mouthiers vous invite à la cérémonie du souvenir qu'il organise le 19 mars 1990 à 18 h 30 (départ de la mairie).

PERMIS DE CHASSE

Les imprimés pour la session de formation pratique 1990 pour l'examen du permis de chasse sont à retirer à la mairie le plus tôt possible.

CALENDRIER DES FÊTES

MOIS DE MARS

Samedi 17	Carnaval
Dimanche 18	Assemblée Générale des Donneurs de Sang à Champagne-Vigny
Samedi 24	Dîner dansant inter-associations
Vendredi 30	Spectacle de danse à la MJC
Samedi 31	Assemblée générale de la MJC

MOIS D'AVRIL

Dimanche 1 ^{er}	Repas de la Société de Chasse de Plassac
Les 14,15,16	Courses de V.T.T. (MJC)
Dimanche 22	Sortie cyclotourisme pour tous (MJC)

INFOS**COMMENT OBTENIR ...****INFOS**

PIÈCE DÉSIRÉE	OÙ S'ADRESSER	PIÈCE À FOURNIR	COÛT ET COMMENTAIRES
Fiche individuelle	Mairie de votre choix	Livret de famille ou extrait de naissance	Gratuit
Fiche familiale	Mairie de votre choix	Livret de famille ou extrait de naissance	Gratuit
Déclaration de naissance	Mairie du lieu de naissance dans les trois jours qui suivent	Livret de famille et certificat de clinique	Gratuit
Extrait de naissance	Mairie du lieu de naissance	Indiquer les noms, prénoms, date de naissance	1 enveloppe timbrée pour la réponse
Formalités pour mariage	Mairie du lieu de mariage	Certificats prénuptiaux, extrait de naissance, attestation de résidence	
Extrait de mariage	Mairie du lieu de mariage	Indiquer les noms, prénoms, date du mariage	1 enveloppe timbrée pour la réponse
Livret de famille	Mairie du lieu de mariage	Noms, prénoms, date du mariage	Gratuit
Déclaration de décès	Mairie du lieu de décès dans les 24 H. qui suivent	Livret de famille, certificat de décès établi par le médecin	Gratuit
Extrait de décès	Mairie du lieu de décès ou dernier domicile s'il y a transcription	Indiquer nom, prénoms et date du décès	1 enveloppe timbrée pour la réponse
Certificat d'hérédité	Mairie	Livret de famille du défunt	Gratuit
Certificat de vie	Mairie	Livret de famille	Gratuit
Certificat de vie procuration pour une pension	Mairie	Livret de famille et livret de pension du titulaire	Gratuit
Légalisation de signature	Mairie	Signature de l'intéressé à faire en mairie au moment de la légalisation	Gratuit
Carte d'identité (valable 10 ans)	Mairie	Ancienne carte ou extrait de naissance 2 photos récentes 1 timbre fiscal Livret de famille Autorisation parentale pour les mineurs 2 justificatifs de domicile	Timbre fiscal 115 F. Délai 8 jours environ
Passeport (valable 5 ans)	Mairie	2 photos récentes Carte d'identité ou extrait de naissance Timbre fiscal Ancien passeport Livret de famille Pour inscription des enfants jusqu'à 15 ans : 1 photo par enfant et autorisation parentale	Timbre fiscal 350 F. Délai 15 jours environ
Sortie de territoire	Mairie (présence du père ou de la mère)	2 justificatifs de domicile Carte d'identité Livret de famille Jugement confiant la garde de l'enfant en cas de divorce ou de séparation	Gratuit
Inscription sur liste électorale	Mairie du domicile Période de révision du 1 ^{er} septembre au 31.12 de chaque année	Livret de famille, justification du domicile ou carte d'identité	Gratuit
Copie conforme	Mairie	Présenter l'original	Gratuit
Demande d'alignement Permission de voirie	Mairie	Fournir une demande et un plan de situation	Gratuit. Prendre formulaire de demande en mairie
Recensement service national actif	Mairie du domicile Dés vos 17 ans	Livret de famille des parents ou fiche familiale d'état-civil ou carte nationale d'identité ou passeport	Mois de recensement : Janvier / Juillet Avril / Octobre

CECILE FORGERON
TOUTES ASSURANCES

Grand-Rue
MOUTHIER-SUR-BOËME
16440 ROULLET
Tél. : 45 67 82 85

TRANSPORTS MARTY

Les Charmes
MOUTHIER / BOËME (Chez)
Tél. 45 66 41 27

Pour vos encadrements

Canevas - Peintures - Gravures
MARTIAL Germaine
7 av. du 24 Août 1944
16440 Mouthiers Tél. 45 67 98 59

Entreprise S. SIMÉONI

Maçonnerie - Couverture
Carrelage
Neuf et Rénovation
Plans - Devis
Le Brisset . 16440 Mouthiers
Tél. 45.67.92.26

Dans votre commune

Chaussures

DEDIEU

ACHETEZ A MOUTHIER
Choix, prix et qualité

Tél. : 45 67 92 06

RADIO - TÉLÉVISION
ÉLECTRO-MÉNAGER
ÉLECTRICITÉ - DÉPANNAGES

J.-P. MANANT

16440 Mouthiers-sur-Boëme
Tél. : 45 67 92 44

MECANICIEN

MOTOS - CYCLES - VEHICULES DIVERS
Dépôt GAZ - Toutes marques
Bernard Epaud
16440 MOUTHIER LE BOURG
Tél. 45 67 82 65

MATÉRIAUX DE CONSTRUCTION
FER BOIS P.V.C ISOLATION
LAMBRIS PARQUET CARRELAGE
DALLAGE

JAMES RICHON

Zone d'emploi
16440 MOUTHIER
Tél. 45 67 85 06

C.D.M.R.

Calcaires et diorites
du Moulin du Roc
Carrière de Rouillet
45.66.34.44
Carrière de
Châteauneuf
45.66.23.05

ÉLECTRICITÉ GÉNÉRALE
CHAUFFAGE - RÉNOVATION
DÉPANNAGE



Alain
BENOIST

LA CROIX-GUILLAUD
16440 MOUTHIER
tél. : 45 67 95 37

MICHEL SAUDOUX

PEINTURE - VITRERIE
Papiers Peints - Décor Revêtement Sols et Murs
Le Roc - 16440 MOUTHIER
Tél. 45 67 94 65

FOURNITURES CERCUEILS
TRANSPORTS TOUTES DISTANCES
TOUTES FORMALITES ADMINISTRATIVES

JOBIT J.-P.

Pompes funèbres - Articles funéraires
LA COURONNE
MOUTHIER
Tél. : 45 67 49 21
Tél. : 45 67 93 03

Peter RAMM

Menuiserie - Charpente - Echafaudage
16440 MOUTHIER - Tél. 45 67 84 60

PiC et PAC

mon nouveau marché

Rue de l'Église
MOUTHIER
Tél. : 45 67 85 67

**LA POSTE A LE PER.
ET VOUS ?**



LA POSTE
D'ARRIVER AVEC LA POSTE
PLAN D'ESPAGNE POPULAIRE